

DRC 4540 – Règlement des différends internationaux

Céline Lévesque

Trimestre automne 2024

Description du cours

Introduction aux aspects théoriques et pratiques du règlement pacifique des différends internationaux, principalement entre États. Histoire et évolution; modes de règlement des différends internationaux; les juridictions internationales, y compris la Cour internationale de Justice; enjeux liés à la fonction juridictionnelle.

Objectif du cours

Au-delà de l'acquisition de connaissances fondamentales sur la manière dont sont réglés les différends internationaux, ce cours vise à permettre aux étudiant.e.s d'améliorer leurs capacités d'analyse et de rédaction juridique. Les étudiant.e.s feront aussi l'acquisition de connaissances pratiques utiles au règlement des différends (y compris en matière de plaidoirie et de présentations orales).

Méthode d'enseignement

Ce cours se veut participatif. Au début de l'année, il y aura davantage d'exposés de la professeure et de la part d'invités, mais à mesure que la session avance, les étudiant.e.s participeront à des simulations et/ou feront des présentations en classe. La participation active des étudiant.e.s sera attendue, notamment lors de discussions en classe.

Méthode d'évaluation

Travail de mi-session (5000 mots, incl. les notes de bas de p.) = 20%

Travail de mi-session amélioré à remettre à la fin de la session (5000 mots incl. les notes de bas de p.) = 30%

Présentation orale = 20%

Participation en classe = 10 %

Entrevue individuelle de fin de session avec la professeure (durée de 20 minutes) = 20%

Note : La professeure se réserve le droit de modifier les modalités de l'évaluation en fonction du nombre d'étudiant.e.s inscrits. Ces dernières seront confirmées au 1er cours.

Principaux instruments de travail

Textes de traités, de décisions de juridictions internationales et de doctrine.